

N° 2024-005

**SUBVENTION AVELO 3 – ETUDES PRE OPERATIONNELLES
D'AMENAGEMENT D'UNE LIAISON CYCLABLE ENTRE AIME ET CENTRON**

L'an deux mil vingt-quatre le 17 janvier, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 11 janvier, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI Michel est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, CHAMOUSSIN Bernadette, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle.

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian,

Absents excusés :

Mmes ASTIER Fabienne, BERARD Patricia (qui donne pouvoir à Mme VILLIEN), CHENU Azélie, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse.

M. VILLIBORD Guillaume

En exercice : 27

Présents : 21

Absents : 6

dont pouvoir : 1

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Versants d'Aime (CoVA) est compétente pour l'entretien et la gestion de la voie verte entre Aime et Landry et son extension éventuelle jusqu'à Centron.

Les études pré-opérationnelles d'aménagement de l'itinéraire cyclable Aime-Centron (études environnementales, levés topographiques, géotechnique, mission de maîtrise d'œuvre...) pourraient être éligibles à l'appel à projets AVELO 3 lancé par l'ADEME, et plus précisément à l'axe 1 « Soutenir la construction d'une politique cyclable via le financement d'études ».

L'assiette des dépenses éligibles est plafonnée à 100 000€ avec un taux d'aide de 50% maximum.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Principaux postes de dépenses	Montant € HT	Ressources prévisionnelles	Montant prévisionnel de l'aide €
Etudes environnementales	16 666,67	ADEME (50%)	37 500
Géotechniques	8 333,34		
Levés topographiques	8 333,34	Autofinancement CoVA (50%) Fonds propres	37 500
Maîtrise d'œuvre	41 666,67		
TOTAL GENERAL DEPENSES PREVISIONNELLES	75 000€ HT	TOTAL GENERAL RECETTES PREVISIONNELLES	75 000€ HT

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 22
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 22
- nombre de votes « pour » : 22

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

- approuve le lancement des études pré-opérationnelles d'aménagement de l'itinéraire cyclable entre Aime et Centron
- approuve le coût prévisionnel des études pour un montant de 75 000€ HT
- approuve le plan de financement faisant apparaître l'autofinancement de la CoVA
- demande à l'ADEME, dans le cadre de l'appels à projets AVELO3, une subvention de 37 500€ HT pour la réalisation des études
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'EPCI
- autorise le Président à faire les démarches nécessaires et à signer tous les documents correspondants.

FAIT ET DELIBERE LE 17 JANVIER 2024.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGINE CEDEX